

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous habitons dans le Rhône et nous rendons régulièrement dans cette belle région qui est pour nous un véritable havre de paix et nous semblait jusqu'ici à l'abri de toutes les atteintes à l'environnement que nous constatons malheureusement dans notre quotidien.

Nous écrivons « jusqu'ici » car nous venons d'apprendre le projet d'aménagement ci-dessus, qui fait actuellement l'objet d'une enquête publique.

Le déclenchement de cette enquête fait d'ailleurs l'objet de notre première réflexion : pourquoi n'avoir pas sollicité le public beaucoup plus tôt ? À notre avis, il aurait été pertinent et profitable pour l'intérêt commun de consulter la population beaucoup plus en amont, comme cela se passe dans certaines communes ou communautés de communes ? D'abord par correction, ensuite pour des raisons d'efficacité car des échanges bien cadrés entre population et décideurs, pour peu qu'ils soient motivés, sont enrichissants pour les deux parties. Nous en parlons en connaissance de cause pour en avoir été les acteurs sous d'autres cieux et en d'autres circonstances. Cela évite souvent de se lancer dans des projets contre nature et souvent dispendieux dans tous les sens du terme. Cela s'appelle l'intelligence collective et constitue en outre, un excellent exercice démocratique dont un des nombreux avantages est aussi de permettre à l'ensemble des [participant.es](#) de se connaître et donc de mieux se comprendre. Dans le cas qui nous occupe, le résultat va être totalement inversé en dressant la population contre ses [élu.es](#), ce qui impactera fortement la vie locale future.

Cette façon de passer en force nous paraît d'autant plus regrettable qu'à l'évidence, le projet en question ne tient absolument aucun compte :

- ni des impacts sur la biodiversité du secteur concerné, que ce soit lors des travaux ou après
- ni des enjeux globaux liés au dérèglement climatique que nul ne peut plus ignorer

Si le projet était accepté en l'état, ce serait tout un pan de la biodiversité locale qui disparaîtrait irrémédiablement à un moment où, au contraire, tous nos efforts doivent tendre à la protéger.

Et, s'il faut aborder le sujet sur un plan économique, l'impact sur l'image du secteur et donc du tourisme serait forcément négatif avec les conséquences que l'on peut facilement imaginer sur l'activité de toutes celles et ceux qui s'efforcent tout au long de l'année de faire connaître et valoriser un patrimoine naturel remarquable.

Pour l'ensemble de ces raisons, **nous confirmons donc notre opposition à ce projet** et formulons le vœu qu'enfin une concertation constructive et un dialogue apaisé se mettent en place entre la population et les décideurs locaux.

Nous vous remercions pour l'attention que vous voudrez bien porter à notre contribution.

Bien cordialement

